COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 3 juin 2025

La Métropole prévoit six fois plus de photovoltaïque en 2030

Inauguration et visite des 3 toitures solaires du Centre de tri Athanor à La Tronche

Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes, Michelle Veyret, Vice-présidente de Grenoble Alpes Métropole chargée de l'administration générale, des ressources humaines et du patrimoine, Pierre Verri, Vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé de l'air, de l'énergie et du climat, Lionel Coiffard, Vice-Président chargé de la prévention, de la collecte et du tri des déchets, Bertrand Spindler, Maire de La Tronche et Philippe Cardin, Maire de Meylan ont inauguré la centrale photovoltaïque du Centre de tri Athanor situé à La Tronche et ont visité les trois toitures du bâtiment qui sont équipées en photovoltaïque.

La Métropole prévoit dans son Schéma Directeur de l'Energie une augmentation de 35% de la production d'énergie renouvelable d'ici 2030. L'ambition affichée dans la feuille de route en matière de production d'électricité renouvelable vise à multiplier par 6 à horizon 2030 la part d'électricité renouvelable photovoltaïque produite sur son territoire. Afin de répondre à cet objectif, la Métropole a déployé un ensemble d'actions et d'outils et s'est engagée à renforcer le déploiement du photovoltaïque sur son propre patrimoine en faisant appel à des partenaires et et en investissant en fonds propres.

La plus grande installation solaire métropolitaine

Avec près de 2 900 m² de panneaux photovoltaïques (550 kWc) installés sur les 3 toitures du centre de tri, c'est la plus grande opération réalisée par la Métropole à ce jour, portant la surface totale de production solaire de la Métropole à 7 000 m².(superficie qui ne prend pas en compte les deux centrales solaires du Grand Marché des Alpes et de la déchetterie Jacquard opérationnelles prochainement)

L'électricité produite par cette centrale, estimée à 600 000 kWh par an équivaut à la consommation annuelle de 120 foyers. L'électricité produite est directement injectée sur le réseau et vendue à EDF OA via un contrat d'obligation d'achat de 20 ans et dont les recettes perçues par la Métropole s'élèvent à 60 000 €/an.

Les travaux ont été réalisés par SOLSTYCE, une entreprise locale basée à Voreppe, pour un montant de 480 000 € HT, entièrement financé par le budget photovoltaïque de la Métropole.

Depuis 2022, la Métropole carbure au photovoltaïque

- la Ferme des Maquis à Saint-Martin-d'Hères
- le Centre d'Exploitation de Collecte à Vizille
- le Centre Technique de la Voirie du Rondeau à Grenoble
- l'Hôtel d'activités Cémoi à Grenoble
- le centre de tri Athanor à La Tronche
- l'APAGI - Chenil au Versoud
- le centre Cosmocité à Pont-de-Claix
- le Grand marché des Alpes à Grenoble (centrale opérationnelle cet été)
- la déchetterie Jacquard à Grenoble (centrale opérationnelle en septembre prochain).

De nouveaux projets vont prochainement voir le jour, notamment à la grange de la Taillat à Meylan et au futur centre technique d'assainissement de Politzer à Echirolles.

Les projets financés par la Métropole sont équilibrés par les recettes issues de la valorisation de l'électricité produite, soit par de la revente à EDF Obligation d'Achat, soit par les économies de consommation d'électricité générées par l'autoconsommation.

Contact presse : Alexandra COUTURIER / alexandra.couturier@grenoblealpesmetropole.fr